



Strasbourg, 8 Décembre 2023

CAI(2023)27_FR

COMITÉ SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

8^{ème} Réunion

Agora, salle G03

Strasbourg

5 - 8 décembre 2023

LISTE DES DÉCISIONS

www.coe.int/ai

Liste des décisions

- Le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe (ci-après dénommé "CAI" ou "le Comité") tenant sa 8^{ème} réunion plénière, à Strasbourg, du 5 au 8 décembre 2023, conformément à son mandat adopté par le Comité des Ministres, a décidé :

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

- De prendre note des remarques liminaires de M. Thomas SCHNEIDER, Président du CAI, de Mme Hanne JUNCHER, Directrice, Société de l'Information et lutte contre la criminalité, et de Mme Claudia LUCIANI, Directrice, Dignité humaine, égalité et gouvernance.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

- D'adopter l'ordre du jour et l'ordre des travaux sans modification.

Point 3 de l'ordre du jour. Information du Secrétariat

- De prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant ses activités depuis la 7^{ème} réunion plénière, notamment l'organisation de la 7^{ème} réunion du Groupe de coordination sur l'IA du Secrétariat qui s'est tenue le 20 novembre, ainsi que la description des prochaines étapes des négociations, c'est-à-dire que l'objectif de la présente réunion plénière est d'obtenir un projet de Convention-cadre préparé par le CAI (et non par le Président et le Secrétariat) pour servir de base à la 3^{ème} lecture qui débutera en janvier et s'achèvera le 14 mars 2024. Il y aura deux réunions plénières formelles en janvier et mars 2024, respectivement, et un certain nombre de réunions informelles du Groupe de rédaction entre les réunions plénières formelles.
- De prendre note de l'information fournie par le Secrétariat selon laquelle il a reçu une candidature au statut d'observateur auprès du Comité de la part de l'Australie et que, dans l'attente d'une décision du Comité des Ministres sur l'octroi de ce statut, l'Australie participe à la réunion de manière passive en ligne.

Point 4 de l'ordre du jour. Echange d'information

- De prendre note des présentations par les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) concernant leurs travaux sur des sujets pertinents pour le Comité.

Point 5 de l'ordre du jour. Examen des Chapitres V à VIII du Projet de travail consolidé (Session du Groupe de rédaction)

- De ré-examiner les Chapitres I à VIII au sein du Groupe de rédaction à la lumière des propositions faites par la Plénière et des commentaires écrits et suggestions soumis par les membres, participants et observateurs.
- De charger le Secrétariat de distribuer les Chapitres I à VIII révisés au Comité pour examen et discussion lors de la session plénière.

Point 6 de l'ordre du jour. Ré-examen des Chapitres I à IV du Projet de travail consolidé (Session plénière)

- De ré-examiner et de discuter les Chapitres I à IV tels que révisés par le Groupe de rédaction.

Point 7 de l'ordre du jour. Examen des Chapitres V à VIII du Projet de travail consolidé (Session plénière)

- D'examiner et de discuter les Chapitres V à VIII tels que révisés par le Groupe de rédaction, et de finaliser la 2^{ème} lecture du projet de Convention-cadre.
- De charger le Secrétariat de préparer un nouveau projet de Convention-cadre sur la base des négociations lors de cette réunion et de le soumettre à toutes les Délégués en vue de la 3^{ème} lecture, finale, qui débutera en janvier 2024.

Point 8 de l'ordre du jour. Date et lieu de la prochaine réunion

- De tenir sa 9^{ème} réunion plénière à Strasbourg du 23 au 26 janvier 2024. Un calendrier révisé des futures réunions sera distribué après la 8^{ème} réunion plénière.

Point 9 de l'ordre du jour. Questions diverses

- Aucun point n'a été soulevé sous ce point de l'ordre du jour.

Point 10 de l'ordre du jour. Adoption de la liste des décisions prises et clôture de la réunion

- D'adopter la liste des décisions.